

L'usage des langues régionales est-il si dangereux pour la République ?

Mercredi 28 juin 2023 – France Culture

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/l-usage-des-langues-regionales-est-il-dangereux-pour-la-republique-6427492>



Un rassemblement pour la défense de la langue catalane, à la Porte des pays catalans, le 21 août 2021 ©Maxppp - CLEMENTZ MICHEL

Alors que des conseils municipaux des Pyrénées orientales se sont vu contester la possibilité de délibérer en catalan par la justice administrative, le débat autour des langues régionales se réactive et interroge la place de la langue dans l'identité : quelle(s) langue(s) pour quelle République ?

Avec

Alain Bentolila Professeur de linguistique à l'université Paris-Descartes

Pierre Escudé professeur des universités à l'Université de Bordeaux en didactique des langues et linguistique

Marie Costa maire d'Amélie-les-Bains, dans les Pyrénées orientales

Ce n'est que le dernier épisode d'un combat linguistique de deux siècles entre le français et les langues régionales : la semaine dernière cinq maires catalans ont fait appel d'une décision du tribunal administratif de Montpellier annulant les délibérations de leur conseil municipal en catalan. Le 9 mars

dernier le tribunal administratif de Bastia avait déjà retoqué des règlements de collectivités prévoyant que les langues de débat sont le corse et le français.

Pourtant la Charte européenne des langues régionales est entrée en vigueur en 1998, mais elle n'a jamais été ratifiée par la France.

Pourtant une loi a été votée en 2021, la loi Molac, qui voulait sécuriser un enseignement bilingue dit immersif en langue régionale, mais elle a été jugée inconstitutionnelle.

Bref, ce n'est rien n'est définitif en ce domaine tant tout est constitué de mesures provisoires et de dérogations pour ne pas supposément mettre en cause la langue de la République.

Pour en débattre, Emmanuel Laurentin reçoit Alain Bentolila, professeur de linguistique à l'Université Paris Descartes ; Marie Costa, maire d'Amélie-les-Bains, dans les Pyrénées orientales ; Pierre Escudé, professeur des universités à l'Université de Bordeaux en didactique des langues et linguistique.

« On n'est pas pour un processus de subrogation ou de substitution, mais pour une reconnaissance digne qui se fait partout, sauf en France »

« Nous avons décidé que nos débats, qui se tiennent partiellement en catalan, puissent parfois être transcrits en catalan, avec une traduction en français » explique Marie Costa, « mais la France, sûrement du fait de la poussière d'empire qui lui reste, a une posture post-coloniale vis-à-vis de ses langues régionales : elle considère comme une attaque tout ce qui serait un enrichissement ». Elle voit un tremplin dans l'apprentissage d'une langue régionale : « on voit une fierté retrouvée, une efflorescence auprès des jeunes et de gens venus d'autres régions. Pourquoi ? Parce que le bassin d'emploi est dirigé au sud, en Catalogne espagnole ! ». Pour elle, des fantasmes politiques polluent le débat : « les écoles catalanes ont quarante ans, le processus d'indépendance de Carlos Puigdemont a cinq ans, lui : on ne peut pas rapprocher l'un et l'autre ».

« Notre devoir, c'est de donner les clés de notre langue : il faut comprendre qu'il y a des priorités dans l'Éducation nationale »

« C'était une décision attendue de la part d'un préfet » estime Alain Bentolila, « il faut parler, soutenir et enrichir ces langues, mais l'école est une ligne rouge : je ne conçois pas qu'on puisse demander que ces langues soient des langues d'enseignement ». La priorité, c'est le français selon lui : « avant de vouloir jongler avec le bilinguisme, il y a 20% d'enfants qui entrent en CP qui ont un stock lexical huit fois moins important que les autres en France [...]. Ne croyez pas que l'enseignement en langues régionales puisse changer quelque chose pour ces enfants ». D'autant plus qu'il fait le lien entre processus politique et linguistique : « les Catalans espagnols ont gagné leur autonomie, et à ce moment-là, le catalan s'est vu ouvrir des territoires nouveaux : ils ont commencé la bataille politique avant de quémander des lieux artificiels pour la langue ».

« Nous parlons de langues de France : des langues historiques qui appartiennent à la réalité française »

« En 2021, la loi Molac venait remplir un vide juridique » analyse Pierre Escudé, « alors qu'une circulaire de 2001 appelait à intégrer les écoles immersives dans l'Éducation nationale pour renforcer une politique en faveur des langues de France ». Il regrette l'aspect polémique du débat : « l'absence de l'usage des langues régionales est une menace pour la France qui refuse sa diversité linguistique. On peut difficilement promouvoir le multilinguisme avec le français hors de France, et le limiter dans l'institution scolaire ». D'autant plus que la richesse de l'enseignement des langues régionales se manifeste aussi dans le parcours général des élèves : « on voit qu'il y a de réels effets de l'apprentissage »

en langues, avec des compétences cognitives, comportementales, de curiosité, développées grâce au bilinguisme ».

Pour aller plus loin

Alain Bentolila est l'auteur de *Pour une école de la résistance*, paru en février 2022 chez Odile Jacob.

Pierre Escudé a contribué à l'ouvrage *Histoire sociale des langues de France*, publié en 2013 aux Presses universitaires de Rennes, avec un article intitulé *Histoire de l'éducation : imposition du français et résistance des langues régionales*.